



# Tennis-Club Chamblon

# Newsletter

Avril 2025



## Bienvenue au Tennis-Club Chamblon

Chères et chers membres,

Nous avons le plaisir de vous adresser les informations suivantes.

Pour connaître toutes les mises à jour, les dernières news, les actualités, les différents règlements, les statuts et les informations du club, rendez-vous directement sur notre site internet : [www.tennis-chamblon.ch](http://www.tennis-chamblon.ch).

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook et likez-nous !

## Votre comité 2025-2026

**Cédric Sonney** - président

**Quentin Merenda** - secrétaire (gestion des membres, Plugin, courrier, facturation, rappels)

**Laurence Horné** - communication, relations externes, réseaux sociaux, responsable senior.e.s 50+

**Patrick Thomet** - responsable juniors, stages, accueil des nouveaux membres, gestion des licences

**Stefan Ramirez** - coordinateur sportif adultes et juniors (entraînements, Interclubs, tournois)

**Ivan Djurdjevic et Jean-Marc Rey** - responsables de la buvette

**Caissier/-ère** : poste à repourvoir, temporairement externalisé

**Vincent Paillard** - responsable des installations

**Mickaël Villa** - responsable des tournois et autres manifestations sportives

## Communications et paiements

Pour des raisons d'économies et d'efficacité, le Comité du TCC continuera à transmettre tout au long de l'année les informations utiles par courriels, via le site internet du club [www.tennis-chamblon.ch](http://www.tennis-chamblon.ch) et via la plateforme Plugin. Il est alors indispensable de tenir à jour vos données personnelles ou celles de vos enfants - compte Plugin mis à jour et complété avec notamment votre adresse postale et votre adresse de courriel valable.

Nous vous prions de régler le montant de vos cotisations et, le cas échéant, de vos licences à l'aide du bulletin de versement. Nous vous remercions d'avance de respecter le numéro de référence/QR reçu et de ne pas regrouper les montants. Veuillez signaler toute modification en lien avec votre catégorie d'abonnement d'ici le 30 juin 2025 à Quentin Merenda - [quentinmerenda@hotmail.fr](mailto:quentinmerenda@hotmail.fr) ou 079.741.08.59. Passé ce délai, et en cas de changements ultérieurs, des frais administratifs de CHF 50.00 vous seront facturés.

Veuillez nous communiquer d'éventuels changements ou si vous désirez recevoir vos BV et autres factures directement par mail. Merci de transmettre l'information à [quentinmerenda@hotmail.fr](mailto:quentinmerenda@hotmail.fr).

Merci également de nous avertir lorsque vous souhaitez payer en plusieurs fois.



## Démission

Selon l'article 19 des Statuts du club, toute demande de démission doit être adressée au comité avant l'Assemblée Générale qui se tient vers fin mars. En cas de non-respect de ce point, la cotisation pour la saison à venir vous sera facturée.

## Rappel des principaux points du règlement

Les courts doivent être réservés en ligne, sur [www.tennis-chamblon.ch](http://www.tennis-chamblon.ch) ou sur [chamblon.plugin.ch](http://chamblon.plugin.ch). L'application PLUGIN.CH gratuite est également disponible pour iOS et Android.

Une réservation en simple ne peut excéder une heure. Une réservation en double ne peut excéder deux heures.

Les noms exacts des membres et/ou, le cas échéant, de l'invité, figurent sur la réservation. Ces noms correspondent aux personnes présentes sur le terrain.

Merci de supprimer votre réservation lorsque vous décidez de ne plus jouer. Pensez aux autres membres !

Les terrains extérieurs ainsi que le court intérieur ne peuvent être réservés plus de 6 jours à l'avance.

Terrains extérieurs : l'heure de jeu dure en réalité 55 minutes. Les 5 dernières minutes sont réservées au balayage du terrain.

Si personne ne se présente après vous, les terrains sont fermés à clé et, le cas échéant, les lumières sont éteintes.

Terrain intérieur : le filet est démonté et rangé dans le local matériel après l'heure de jeu si personne n'a réservé après vous. Les lumières sont éteintes. Des chaussures propres et à semelles claires doivent être utilisées.

Une tenue correcte et des chaussures adéquates sont obligatoires sur tous les terrains. Merci de taper vos chaussures avant d'entrer dans le club-house afin de limiter la saleté à l'intérieur des locaux.

Le non-respect du règlement vous expose à un avertissement, suivi d'une sanction.



## Clés et accès

Il est toujours possible d'obtenir une clé qui vous donne accès aux courts extérieurs, à la buvette et aux vestiaires. Il vous suffit de contacter Patrick Thomet. Un dépôt de 50.- est demandé pour chaque nouvelle clé.

## Licences

Les frais de licence s'élèvent à CHF 80.00 pour les adultes et CHF 50.00 pour les juniors. Toutes les licences sont facturées en début de saison (dès le 1<sup>er</sup> avril).

Si vous souhaitez demander une licence, nous vous invitons à prendre contact avec Patrick Thomet à

thomet.patrick@gmail.com ou 079.314.04.10. Une fois établie, la licence reste valable et est automatiquement renouvelée chaque année. Les frais correspondants devront donc être réglés annuellement.

Si vous envisagez de suspendre ou d'annuler votre licence, il est impératif de nous en informer durant la période prévue à cet effet, soit entre novembre et le 15 mars.

## Interclubs – présence des membres des équipes et fair-play

Les Interclubs adultes auront lieu entre mai et juin. Les Interclubs juniors, quant à eux, se disputeront de la fin mai à la fin juin. En juillet et en août, n'oubliez pas de venir encourager notre équipe Lombardet.

Pour toute question ou remarque concernant ces événements, veuillez contacter directement notre coordinateur sportif Stefan Ramirez - stefanramirez01@gmail.com ou 078.691.47.17.

Lors des rencontres Interclubs adultes et juniors, nous comptons sur la présence et l'engagement sans faille des membres des équipes. Merci de faire preuve de fair-play sur les terrains.

Un grand MERCI à tous les membres du club pour votre compréhension quant à la forte occupation des courts durant cette période intensive de compétitions.

## Club house

Les membres ont accès à la buvette. Des boissons sont à votre disposition dans le frigo derrière le bar. Il suffit de noter vos consommations sur la feuille des « crédits », située dans un des tiroirs près de l'évier. Une possibilité de paiement via TWINT est aussi disponible. Une boisson consommée est une boisson payée ! Pour compléter l'offre des boissons et pour limiter les déchets, des verres réutilisables et une tireuse à bières sont à votre disposition. Merci de laver vos verres.

La gestion des déchets reste une priorité. Merci donc de trier correctement vos déchets en utilisant les poubelles spéciales situées à l'entrée du bâtiment et sous le bar de la buvette.

N'oubliez pas de laisser les locaux propres, d'éteindre les lumières et de fermer à clé après votre départ.

Merci de fermer les portes fenêtres lorsque vous vous rendez sur les courts ou quittez les locaux afin d'éviter toute intrusion non souhaitée dans nos locaux. En cas de problème, adressez-vous à Ivan Djurdjevic.